

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Le PDME est le principal programme de promotion des exportations du ministère. Il soutient toute une gamme d'activités visant à aider les entreprises canadiennes à pénétrer des marchés d'exportation.

Activités mises en marche par l'industrie

Le PDME partage jusqu'à 50 p. 100 des frais admissibles; pour obtenir de l'aide, il importe de faire une demande à l'avance. Puisqu'il ne s'agit pas d'une subvention, l'aide financière du programme est remboursable. Les activités financées comprennent, entre autres :

- Stratégie de développement des marchés, qui consent une aide globale pour couvrir les visites, la participation aux foires commerciales et les initiatives d'aide à la vente, le tout intégré au plan de commercialisation annuel de la société requérante;
- Petites entreprises ou entreprises novices en matière d'exportation, qui permet aux entreprises de poursuivre des occasions d'exportation ponctuelles, soit une visite pour repérer un marché ou une participation à une foire commerciale internationale;
- Soumission pour un projet d'immobilisations touchant des projets spécifiques à l'étranger et qui font l'objet d'une concurrence internationale ou d'un appel d'offres officiel;
- Activités spéciales entreprises par des associations ne pratiquant pas la vente, à l'intention spécifique de leurs membres.

À suivre ▷